

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : CG 1305 HARDENER US

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Durcisseur

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1 800-424-9300

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1C	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304 + P340 + P310 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
 Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Triethylenetetramine, propoxylated
 Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine
 3,6-diazaoctane-éthylènediamine
 Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : Polyamines

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
Triethylenetetramine, propoxylated	- -	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 30 - < 50
Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine	1226892-45-0 - 01-2119487006-38	Skin Corr. 1C; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1	>= 30 - < 50
3,6-diazaoctane-	112-24-3	Acute Tox. 4; H302	>= 25 -

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

éthylènediamine	203-950-6 612-059-00-5 -	Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 3; H412	< 30
Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine	90640-66-7 292-587-7 01-2119487290-37	Acute Tox. 4; H312 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie cutanée: 1 260 mg/kg	>= 1 - < 2,5

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
- En cas de contact avec la peau : Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital. Enlever les lentilles de contact. Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Provoque de graves brûlures.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone
Ammoniaque
Oxydes d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
- Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées. Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
 Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
 Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
 Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage en commun : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
Amines, polyéthylène poly-, fraction de tétraéthylène pentamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,82 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,25 mg/cm2
	Consommateur	Inhalation	Long terme - effets	0,14 mg/m3

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
 Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

	rs		systemiques	
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets locaux	0,021 mg/cm ²
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	0,21 mg/kg p.c./jour
Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	29 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	4,2 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systemiques	8,7 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets systemiques	2,5 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systemiques	2,5 mg/kg p.c./jour
3,6-diazaoctane-éthylènediamine	Travailleurs	Inhalation	Effets systemiques, Exposition à court terme	5380 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets systemiques, Exposition à long terme	0,57 mg/kg p.c./jour
	Travailleurs	Inhalation	Effets systemiques, Exposition à long terme	1 mg/m ³
	Travailleurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	0,028 mg/m ³
	Consommateurs	Dermale	Effets systemiques, Exposition à court terme	8 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systemiques, Exposition à court terme	1600 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systemiques, Exposition à court terme	20 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à court terme	1 mg/cm ²
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à court terme	0,25 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Inhalation	Effets systemiques, Exposition à long terme	0,29 mg/m ³
	Consommateurs	Oral(e)	Effets systemiques, Exposition à long terme	0,41 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Dermale	Effets locaux, Exposition à long terme	0,43 mg/cm ²

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
 Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

			terme	
--	--	--	-------	--

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine	Eau douce	0,01 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	0,068 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	4,6 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment d'eau douce	3,198 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine	Sédiment marin	0,32 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	2,5 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce	0,0307 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau de mer	0,00307 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Station de traitement des eaux usées	2,3 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
3,6-diaza-octane-éthylènediamine	Sédiment d'eau douce	119,8 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sédiment marin	11,98 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Sol	9,44 mg/kg poids sec (p.s.)
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Oral(e)	20 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce	190 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
3,6-diaza-octane-éthylènediamine	Sédiment d'eau douce	95,9 mg/kg
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Eau de mer	38 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Eau douce - intermittent	200 µg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Sédiment marin	19,2 mg/kg
	Remarques:Méthode de l'équilibre	

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
 Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

	Sol	19,1 mg/kg
	Remarques:Méthode de l'équilibre	
	Station de traitement des eaux usées	4,25 mg/l
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	
	Empoisonnement secondaire	0,18 mg/kg
	Remarques:Facteurs d'Évaluation	

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
 Lunettes de sécurité à protection intégrale
 Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle
 Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Caoutchouc nitrile
 Délai de rupture : 10 - 480 min

Matériel : Alcool éthylvinyle laminé (EVAL)
 Délai de rupture : > 8 h

Remarques : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
 Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
 L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et de l'ammoniac/des

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

amines (K-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	: liquide
Couleur	: ambre
Odeur	: type amine
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point de fusion/point de congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition	: > 200 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'éclair	: > 118 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Température de décomposition	: > 200 °C
pH	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 400 mPa,s (20 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: partiellement soluble (20 °C)

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Solubilité dans d'autres solvants	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	:	< 1 hPa (20 °C)
Densité	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	:	0,95 - 1
Densité de vapeur relative	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Caractéristiques de la particule	:	Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Miscibilité avec l'eau	:	non miscible
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Produits de décomposition dangereux : dioxyde de carbone
monoxyde de carbone
Oxydes d'azote (NOx)
ammoniac, anhydre
Aldéhydes

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Cétones

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë**

N'est pas classé en raison du manque de données.

Produit:Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calculToxicité aiguë par voie cutanée : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Composants:****Triethylenetetramine, propoxylated:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral (Rat): 4 500 mg/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): >= 2 150 mg/kg

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 423
BPL: oui
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.**3,6-diazaoctane-éthylènediamine:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1 716,2 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 1 465,4 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après un contact cutané unique.**Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 3 221 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par voie : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 1 260 mg/kg

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

cutanée

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Estimation de la toxicité aiguë: 1 260 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Produit:

Résultat : Corrosif après 1 à 4 heures d'exposition

Composants:**Triethylenetetramine, propoxylated:**

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 72 h
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Irritant pour la peau.

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

Espèce	: Lapin
Durée d'exposition	: 4 h
Evaluation	: Corrosif, catégorie 1C - réactions observées à la suite d'une exposition de une à quatre heures et d'une période d'observation allant jusqu'à 14 jours.
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Corrosif, catégorie 1C - réactions observées à la suite d'une exposition de une à quatre heures et d'une période d'observation allant jusqu'à 14 jours.
BPL	: oui

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

Espèce	: Epiderme humain reconstitué (RHE)
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Méthode	: OCDE ligne directrice 435
Résultat	: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Espèce	: Lapin
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Méthode	: OCDE ligne directrice 404
Résultat	: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Espèce	: Epiderme humain reconstitué (RHE)
Evaluation	: Provoque des brûlures.
Méthode	: OCDE ligne directrice 435
Résultat	: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition
BPL	: oui

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

Composants:**Triethylenetetramine, propoxylated:**

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Irritant pour les yeux.
Résultat	:	Irritation des yeux

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

Résultat	:	Corrosif
----------	---	----------

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Risque de lésions oculaires graves.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Effets irréversibles sur les yeux

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Evaluation	:	Risque de lésions oculaires graves.
Résultat	:	Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Triethylenetetramine, propoxylated:**

Voies d'exposition	:	Peau
Méthode	:	OCDE ligne directrice 429
Résultat	:	Taux de sensibilisation de la peau bas à modéré, probable ou prouvé, chez l'homme

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Taux de sensibilisation élevé probable ou prouvé de la peau chez l'homme
BPL	:	oui

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : Sensibilisation de la peau probable ou prouvée chez l'homme

Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:

Evaluation : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Triethylenetetramine, propoxylated:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Mutagenicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif
BPL: oui
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Résultat: négatif
BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro
Système d'essais: Lymphocytes humains
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif
BPL: oui

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Système d'essais: Salmonella typhimurium and E. coli
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif
BPL: oui

Type de Test: Test du micronoyau
Système d'essais: Lymphocytes humains
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 0 - 600 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: essai de mutation inverse
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif

Type de Test: essais d'échange de chromatides sœurs
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 479
Résultat: positif

Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: positif

Type de Test: Test du micronoyau
Système d'essais: Lymphocytes humains
Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 487
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo
Espèce: Souris (mâle et femelle)
Type de cellule: Moelle osseuse
Voie d'application: Injection intrapéritonéale
Dose: 185/370/600 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 474
Résultat: négatif
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**3,6-diazaoctane-éthylènediamine:**

Espèce : Souris, mâle
Voie d'application : Dermale
NOAEL : ≥ 50 mg/kg p.c./jour
Méthode : OCDE ligne directrice 451
Résultat : négatif

Espèce : Souris, mâle
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 104 semaines
NOAEL : ≥ 20 mg/kg p.c./jour
Méthode : OCDE ligne directrice 451
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Triéthylènetetramine, propoxylated:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fertilité
Espèce: Rat, mâle et femelle
Souche: Wistar
Voie d'application: Ingestion
Dose: 100, 300 and 750 milligramme par kilogramme
Toxicité générale chez les parents: NOEL: Mesuré 750 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: Mesuré 750

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat, mâle et femelle
Souche: Wistar
Voie d'application: Ingestion
Dose: 100, 300 and 750 milligramme par kilogramme
Toxicité maternelle générale: NOEL: Mesuré 300 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: Mesuré 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

Effets sur la fertilité : Type de Test: OCDE ligne directrice 422
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0/30/100/300 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 28 - 41 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: >= 300 Poids corporel mg / kg
Toxicité générale sur la génération F1: NOAEL: >= 300 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: Non classé
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 0/100/300/1000 milligramme par kilogramme
Durée d'un traitement unique: 10 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 1 000 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: > 1 000 Poids corporel mg / kg
Résultat: Aucune incidence tératogène.
BPL: oui

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 75/325/750 mg/kg bw/day
Durée d'un traitement unique: 10 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 750 Poids

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin
Voie d'application: Dermale
Dose: 5/50/125 mg/kg bw/day
Durée d'un traitement unique: 13 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 125 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité pour la reproduction : Les effets reprotoxiques de la triéthylènetétramine (TETA)
- Evaluation sont en outre évalués dans le cadre de la teneur en aminoéthyl éthanolamine (AEEA).

Amines, polyéthylène poly-, fraction de tétraéthylène pentamine:

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin, femelle
Voie d'application: Dermale
Dose: 5/50/125 mg/kg bw/d
Durée d'un traitement unique: 13 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 50 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 125 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 75/325/750 mg/kg bw/d
Durée d'un traitement unique: 10 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 750 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Type de Test: Prénatal
Espèce: Rat, femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 200/400/800 mg/kg bw(d)

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Durée d'un traitement unique: 14 d
Toxicité maternelle générale: NOEL: 200 Poids corporel mg / kg
Toxicité pour le développement: NOAEL: >= 400 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:**Triethylenetetramine, propoxylated:**

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Reins
Evaluation : Aucun effet significativement dangereux pour la santé n'a été observé à des concentrations de 300 mg/kg bw/jour.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Triethylenetetramine, propoxylated:**

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 300 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 43 - 44 Days
Méthode : OCDE ligne directrice 422

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : >= 300 mg/kg/d
Voie d'application : par voie orale (gavage)
Durée d'exposition : 8 - 28 d 6 h
Nombre d'expositions : 7 days/week
Dose : 0/30/100/300 mg/kg/day
Groupe de contrôle : oui
Méthode : OCDE ligne directrice 422
BPL : oui

Espèce : Chien, mâle et femelle
NOAEL : 144 mg/kg
Voie d'application : par voie orale (alimentation)
Durée d'exposition : 3 d
Dose : 4000/12000/40000 ppm
Méthode : Toxicité subchronique
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 350 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 28 d
Nombre d'expositions : 7 d
Dose : 100/350/1000 mg/kg bw/day
Méthode : OCDE ligne directrice 407
Organes cibles : Poumons
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Chien, mâle et femelle
NOAEL : 125 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Organes cibles : Poumons
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Chien, mâle et femelle
NOAEL : 50 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Méthode : Toxicité subchronique
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 50 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 26 weeks
Dose : 50/175/600 mg/kg bw/day
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Organes cibles : Poumons
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Souris, mâle et femelle
NOAEL : 92 mg/kg, 600 ppm
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 120/600/3000 ppm
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 350 mg/kg/d
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 28 d
Dose : 100/350/1200 mg/kg bw/day
Méthode : OCDE ligne directrice 407
Organes cibles : Poumons

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, femelle
NOAEL : 50 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 d
Dose : 50/175/600 mg/kg bw/d
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Organes cibles : Poumons
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Chien, mâle et femelle
NOAEL : 125 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 28 d
Organes cibles : Poumons
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 350 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 4 weeks
Nombre d'expositions : daily
Dose : 100/350/1200 mg/kg bw/d
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 600 - 3000 ppm
Voie d'application : par voie orale (eau potable)
Durée d'exposition : 92 days
Dose : 120/600/3000 ppm
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Souris, mâle et femelle
NOAEL : 600 ppm
Voie d'application : par voie orale (eau potable)
Durée d'exposition : 92 days
Dose : 120/600/3000 ppm
Méthode : OCDE ligne directrice 408
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Lapin, mâle et femelle
NOEL : ≥ 200 mg/kg
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 20 days 6 h
Nombre d'expositions : 5 days/week

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Dose : 50/100/200 mg/kg bw/day
Méthode : OCDE ligne directrice 410

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Produit:****Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Composants:**Triethylenetetramine, propoxylated:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): Mesuré > 4,1 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): Mesuré 48 mg/l

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

les autres invertébrés
aquatiques

Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les
algues/plantes aquatiques

: CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)):
Mesuré 4,1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

ErC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (Micro-Algue)):
Mesuré 0,11 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les
microorganismes

: EC10 (boue activée): 38 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 0,19 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203
BPL: oui
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,18 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Contrôle analytique: oui
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0,24 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Méthode: ISO 6341
 BPL: oui
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,48 mg/l
 Point final: Immobilisation
 Durée d'exposition: 48 h
 Type de Test: Essai en statique
 Contrôle analytique: non
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 202
 BPL: oui
 Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,638 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Essai en statique
 Contrôle analytique: oui
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
 BPL: oui

EC10 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,395 mg/l
 Durée d'exposition: 72 h
 Type de Test: Essai en statique
 Contrôle analytique: oui
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 201
 BPL: oui

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 114 mg/l
 Durée d'exposition: 3 h
 Type de Test: Essai en statique
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 209
 BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0320 mg/l
 Durée d'exposition: 21 d
 Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
 Type de Test: Essai en semi-statique
 Contrôle analytique: oui
 Substance d'essai: Eau douce
 Méthode: OCDE Ligne directrice 211
 BPL: oui

Facteur M (Toxicité) : 1

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

chronique pour le milieu
aquatique)

Toxicité pour les organismes
vivant dans le sol : NOEC: 944 mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Substance d'essai: Naturel
Méthode: OCDE ligne directrice 222
BPL:oui

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 570 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

CL50 (Leuciscus idus(Ide)): 200 - 500 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 330 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: EPA OTS 797.1400

Toxicité pour la daphnie et
les autres invertébrés
aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 31,1 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les
algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 20 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EC10 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 1,34 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les
microorganismes : NOEC (Bactérie): >= 100 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 216

CE50 (Bactérie): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 28 h
Méthode: OCDE ligne directrice 216

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

CE50 (Bactérie): 15,7 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

NOEC (Bactérie): 1,3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 1,9 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: env. 62,5 mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222

CE50: > 1 000 mg/kg
Durée d'exposition: 56 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Amines, polyéthylène-poly-, fraction de tétraéthylène-pentamine:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 420 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 24,1 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Testé selon Annexe V de la Directive CEE 67/548.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 6,8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

- NOEC (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 0,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
- Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Bactérie): 97,3 mg/l
Durée d'exposition: 2 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
- NOEC : 500 mg/l
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 216
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 1,9 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
- Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : NOEC: 125 mg/kg
Durée d'exposition: 55 d
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)
Méthode: OCDE ligne directrice 222

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****Triethylenetetramine, propoxylated:**

- Biodégradabilité : Inoculum: Boues domestique
Concentration: 100 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 4 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301F
- Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): > 1 yr (25 °C)
pH: 4
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
- Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): > 1 yr (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
- Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): > 1 yr (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

CG 1305 HARDENER US

Version 1.2 Date de révision: 05.12.2023 Numéro de la FDS: 400001009534 Date de dernière parution: 28.01.2022
Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Eau douce
Concentration: 2 mg/l
Résultat: Intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 24 %
Durée d'exposition: 60 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
BPL: oui
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 162 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Substance d'essai: Eau douce

Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 20 %
Lié à: Carbone organique dissous (COD)
Durée d'exposition: 84 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302A
Substance d'essai: Eau douce

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: N'est pas intrinsèquement biodégradable.
Biodégradation: 17 %
Durée d'exposition: 84 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302 A
Substance d'essai: Eau douce

Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 162 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D
Substance d'essai: Eau douce

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****Triethylenetetramine, propoxylated:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -2,42

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

Fatty acids, C18 unsat., reaction products with tetraethylenepentamine:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 2,2 (25 °C)
octanol/eau pH: 6
Méthode: OCDE Ligne directrice 123
BPL: non
Remarques: Selon les données provenant de composants similaires

3,6-diazaoctane-éthylènediamine:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -2,08 - 2,90 (20 °C)
octanol/eau Méthode: QSAR

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Coefficient de partage: n- : log Pow: -2,6 (20 °C)
octanol/eau

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:****3,6-diazaoctane-éthylènediamine:**

Répartition entre les : Koc: 3162,28, log Koc: 3,5
compartiments Méthode: OCDE ligne directrice 106
environnementaux

Amines, polyéthylènepoly-, fraction de tétraéthylènepentamine:

Répartition entre les : Koc: 3,2 - 3,7
compartiments Méthode: OCDE ligne directrice 106
environnementaux

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Composants:**Triethylenetetramine, propoxylated:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.
Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit : Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADN : UN 2735
ADR : UN 2735
RID : UN 2735
IMDG : UN 2735
IATA : UN 2735

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (TRIETHYLENE TETRAMINE, TETRAETHYLENE PENTAMINE)
ADR : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (TRIETHYLENE TETRAMINE, TETRAETHYLENE PENTAMINE)
RID : POLYAMINES LIQUIDES CORROSIVES, N.S.A. (TRIETHYLENE TETRAMINE, TETRAETHYLENE PENTAMINE)

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

IMDG : POLYAMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.
(TRIETHYLENE TETRAMINE, TETRAETHYLENE
PENTAMINE)

IATA : Polyamines, liquid, corrosive, n.o.s.
(TRIETHYLENE TETRAMINE, TETRAETHYLENE
PENTAMINE)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 8	
ADR	: 8	
RID	: 8	
IMDG	: 8	
IATA	: 8	

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

ADR
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8
Code de restriction en tunnels : (E)

RID
Groupe d'emballage : III
Code de classification : C7
Numéro d'identification du danger : 80
Étiquettes : 8

IMDG
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 8
EmS Code : F-A, S-B

IATA (Cargo)
Instructions de conditionnement (avion cargo) : 856
Instruction d'emballage (LQ) : Y841
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : Corrosive

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne)	:	852
Instruction d' emballage (LQ)	:	Y841
Groupe d'emballage	:	III
Étiquettes	:	Corrosive

14.5 Dangers pour l'environnement**ADN**

Dangereux pour l'environnement	:	non
--------------------------------	---	-----

ADR

Dangereux pour l'environnement	:	non
--------------------------------	---	-----

RID

Dangereux pour l'environnement	:	non
--------------------------------	---	-----

IMDG

Polluant marin	:	non
----------------	---	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV)	:	Non applicable
REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	:	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes.
REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII)	:	Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte: Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Non applicable

Maladies Professionnelles : 51, 49, 49 bis
(R-461-3, France)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS
AIIC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H312	: Nocif par contact cutané.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Skin Corr. 1C	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Chronic 3	H412

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

CG 1305 HARDENER US

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 28.01.2022
1.2	05.12.2023	400001009534	Date de la première version publiée: 06.08.2018

Date d'impression 11.01.2024

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.